

La Petite-Nation: faire la « guerre » aux castors



Plusieurs municipalités de la Petite-Nation disposent d'un plan d'action pour faire face aux barrages que les castors érigent sur leur territoire.

123RF



Benoit Sabourin

Le Droit

En collaboration avec l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon (OBV RPNS), cinq municipalités de la MRC de Papineau ont décidé de s'attaquer de front à la gestion des colonies de castors présentes sur leur territoire.

Boileau, Chénéville, Duhamel, Saint-André-Avellin et Saint-Émile-de-Suffolk font aujourd'hui partie des neuf municipalités en Outaouais et dans les Laurentides à disposer d'un plan d'action municipal afin de faire face au plus gros rongeur en Amérique du Nord et aux barrages qu'il aime bien laisser dans son sillage. Grenville-sur-la-Rouge, Mont-Tremblant, Amherst et Wentworth-Nord sont les localités des Laurentides à s'être dotées du même genre d'outil.

Chaque année, ces barrages naturels créés par les castors, lorsqu'ils cèdent, occasionnent de vastes dommages matériels, que ce soit au niveau des infrastructures publiques comme les routes ou sur des terres privées, rappelle Alexia Couturier, biologiste et directrice générale adjointe de l'OBV RPNS.

Le rapport final du projet de conception des plans municipaux d'action reliés à la présence de castors de l'OBV RPNS a récemment obtenu l'aval du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, qui a financé le tout à raison de 15 000 \$. L'organisme a déboursé les 5000 \$ restants de la facture.

« Nous avons produit un document général qui traite du castor, de la gestion de celui-ci et des différentes techniques de contrôle de niveau de l'eau. Tout ça est regroupé sous la forme d'un document unique dans lequel on retrouve un plan d'intervention que les municipalités font en fonction de leurs propres priorités », explique M^{me} Couturier, soutenant au passage que le but avec cette initiative est de permettre aux administrations municipales concernées de prévenir plutôt que guérir.

Le nouvel outil de gestion permet aux acteurs municipaux d'avoir une base de localisation des barrages sur leur territoire.

Un spécialiste en géomatique a notamment produit une cartographie du bassin versant pour chaque barrage. Cette cartographie identifie les infrastructures situées à proximité des barrages et qui sont à risque d'être endommagées en cas de bris.

« Le castor est un ingénieur pour la construction, mais pas pour la démolition. Un barrage qui cède peut emporter une route ou noyer une infrastructure. C'est arrivé à Saint-Faustin-Lac-Carré, dans les Laurentides, par exemple. Il y a aussi des risques d'inondations », mentionne M^{me} Couturier.

Pour arriver à réaliser le projet, l'OBV RPNS avait sollicité plusieurs municipalités de son territoire.

Les plans d'action pourront être utilisés et complétés par les municipalités au fur et à mesure que les années passeront, assure-t-on à l'OBV RPNS.

Partager 11

Tweeter

G+ 0

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)